

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 89 (1963)
Heft: 6: Exposition nationale, Lausanne 1964, fascicule no 1

Artikel: Conception architecturale du secteur "La terre et la forêt"
Autor: Zweifel, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-66311>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

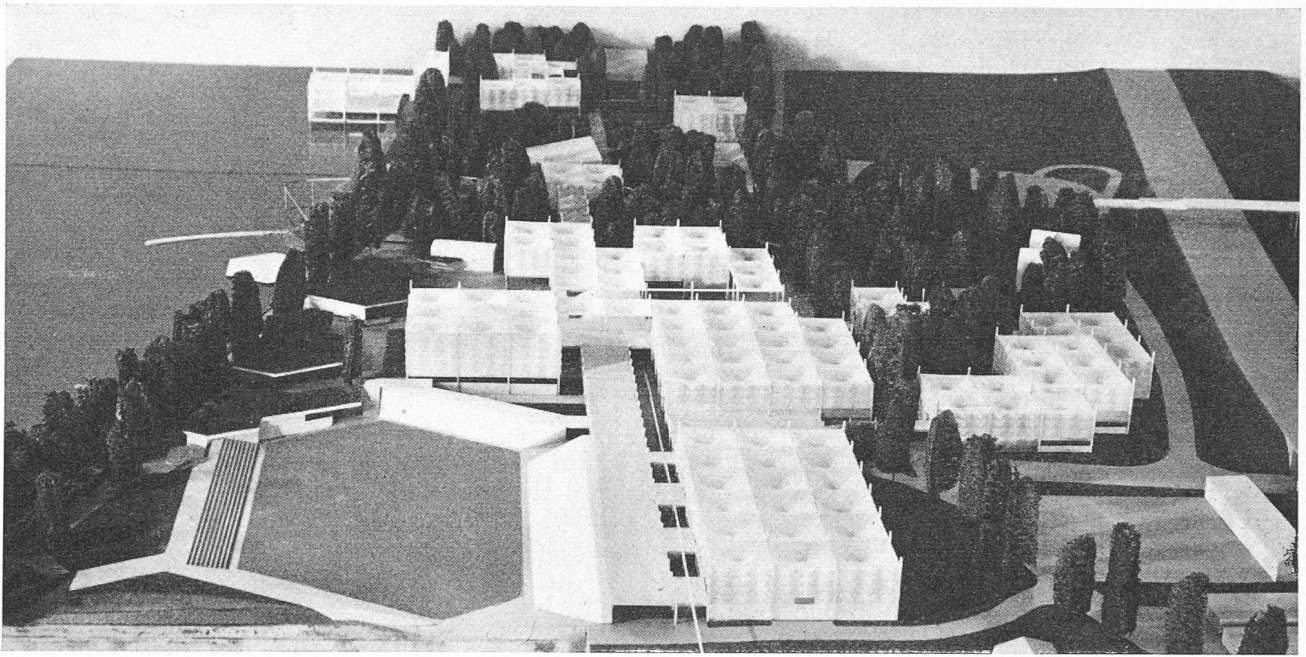


Fig. 24. — Maquette du secteur. Au premier plan, les « arènes » de présentation.

Conception architecturale du secteur « La Terre et la Forêt »

par J. ZWEIFEL, architecte, chef d'équipe

Le site réservé à notre secteur comprend le parc du château de Vidy, avec sa superbe plantation de grands arbres d'agrément, le terrain plat qui s'étend entre la route de Vidy et le lac — bordé de ce côté par une rangée serrée d'arbres de 20 à 30 mètres de haut — ainsi qu'une partie du parc Bourget, placé sous le statut de la protection de la nature, pré planté d'arbres en un cadre idyllique relié au lac par une plage sablonneuse. Ce site enchanteur nous permet d'unir intimement l'exposition avec la nature, comme le veut le thème de notre secteur.

Le visiteur qui pénètre dans l'Exposition par l'entrée principale ouest traverse d'abord le parc du château de Vidy, où il ne tarde pas à se remettre de l'agitation de la circulation urbaine. Il parvient à une place où il

se mêle aux visiteurs venus des autres secteurs de l'Exposition. Au milieu de cette place est érigée une fontaine monumentale en granit. Sur la plate-forme surélevée de la place, on montrera ce qui caractérise essentiellement l'économie agricole et forestière en Suisse. Une représentation synoptique des divers départements préparera mentalement le visiteur à l'exposition d'ensemble. Deux angles de la place seront réservés à la représentation des relations culturelles en agriculture et de la formation professionnelle (Section 1), ainsi que de l'importance et l'utilité de la science pour l'économie agricole et forestière (Section 2). Dans le « Forum », qui formera le centre de ce pavillon, se déroulera un programme varié d'expériences et de démonstrations scientifiques.

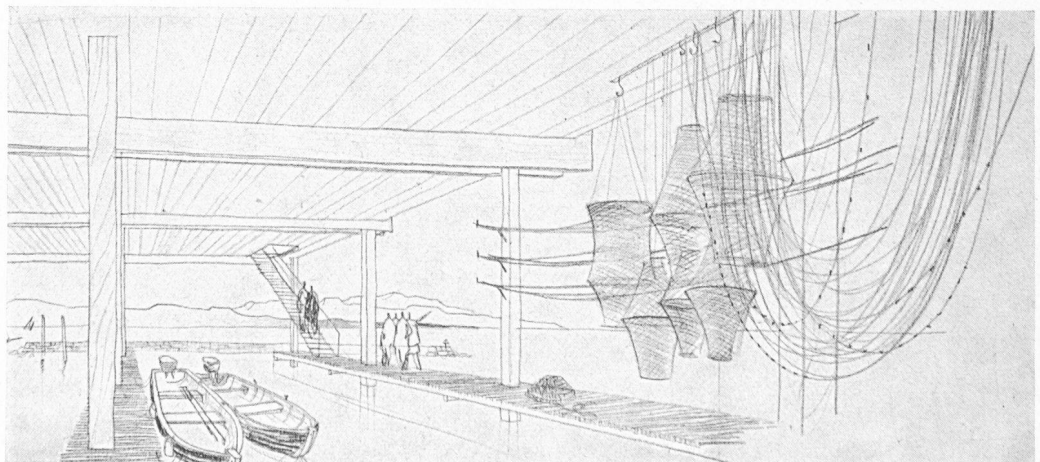


Fig. 25. — Le chantier des pêcheurs.

Le principe de la surélévation de l'exposition sera également appliqué dans le parc Bourget. On préservera ainsi la beauté du site et il sera intéressant pour le visiteur d'apercevoir d'en haut les cultures et plantations qui appartiennent à l'exposition ainsi que les deux fermes en clairière. Ces deux fermes, qui satisfont aux exigences de l'exploitation la plus moderne, sont en quelque sorte le noyau du secteur qui les entoure.

A l'extrémité ouest de la prairie, entre le parc et le lac, le secteur se terminera par l'enclos consacré à la forêt, à la chasse et à la pêche ; on pourra en voir de loin la construction en bois ronds, soutenue par des câbles tendeurs, qui s'élèvera au seuil de cette section.

On regagne la place centrale en passant devant un bâtiment à deux étages consacré à l'agriculture, « Au service du consommateur ». Sur les galeries et au rez-de-chaussée, le visiteur pourra suivre diverses chaînes de production : lait, beurre, fromage, fruits, vin, etc., conditionnement des fruits de culture. Cette exposition sera agrémentée d'un restaurant de dégustation.

Les étables de l'exposition permanente de bétail entourent une cour voisine, que décorent de beaux arbres anciens. Plus loin, à l'est, le Hall où se tiendront tour à tour des expositions de gros et de menu bétail, de fleurs, de fruits, etc. Les plantations d'essai et de démonstration, limitent le secteur à l'est. Une des principales attractions de l'exposition, dans cette section, seront les « arènes » de présentation, avec son programme sans cesse renouvelé.

Technique de construction et modes de présentation

La structure est composée d'éléments de construction semblables (base 12×12 m) qui se groupent librement en cellules — les divers pavillons — dont l'ensemble multicellulaire constitue le secteur. Les matériaux garderont leur aspect naturel. Les montants sont en bois, les couvertures sont de grandes toiles carrées, comme les parois extérieures, dont les éléments se recouvrent partiellement. Par contraste, les bâtiments du « Petit-Bourget » sont bas et, avec leurs toits couverts par la végétation, ils doivent créer l'impression de pesanteur et d'union avec le sol.

Le mode de présentation s'harmonisera étroitement avec l'objet présenté : animaux, plantes cultivées, chaînes de production et de transformation. On limitera au strict minimum les textes explicatifs et les schémas graphiques en essayant de mettre le visiteur en contact avec l'objet, par une présentation vivante et directe.

L'aménagement du milieu — en particulier les ensembles de plantes vertes — sera dans notre secteur spécialement important. Ici aussi un caractère authentiquement rural devra dominer : c'est pourquoi nous nous sommes limités, par exemple, aux arbustes, plantes et fleurs sauvages, qu'on rencontre également dans les jardins paysans.

Ces éléments concourront à l'harmonie du secteur, dont l'aspect se distinguera nettement de celui des autres, et qui exprimera comme il convient l'originalité de l'économie agricole de notre pays.

Fig. 26. — Maquette de la section « La Pêche et la Chasse ».

